

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL  
COMTÉ DE LAVIOLETTE-SAINT-MAURICE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2020**

Séance extraordinaire tenue le 1<sup>er</sup> jour du mois d'octobre 2020 à 17 h, à la salle des assemblées publiques située au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, étant le lieu ordinaire des séances du conseil municipal. Aucune personne n'assistait à cette séance.

Sont présents monsieur Jacques Trépanier, conseiller, monsieur Jean-Guy Mongrain, conseiller, monsieur Jean-Pierre Binette, conseiller, madame Julie Régis, conseillère, monsieur Daniel Duchemin et monsieur Clément Pratte, conseiller formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Luc Dostaler, maire. Monsieur Danny Roy est aussi présent et agit comme secrétaire de l'assemblée.

Un avis de convocation a été signifié de main à main à chacun des membres du conseil municipal le 29 septembre 2020 entre 16 h et 16 h 30 attestant qu'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité était convoquée par monsieur Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier, pour être tenue le 1<sup>er</sup> jour du mois d'octobre 2020 à 17 h et qu'il y serait pris en considération le sujet suivant, savoir :

- 1- Adjudication d'un contrat – Réfection et pavage de l'Avenue Déziel et de la rue du Parc-Industriel
- 2- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement d'emprunt concernant la réfection du rang Saint-Flavien

**ADJUDICATION D'UN CONTRAT – RÉFECTION ET PAVAGE DE  
L'AVENUE DÉZIEL ET DE LA RUE DU PARC-INDUSTRIEL  
2020-10-136**

Considérant l'appel d'offres public pour la réfection et le pavage de l'Avenue Déziel et de la rue du Parc-Industriel

Considérant les cinq (5) soumissions reçues à cet effet, telles que ci-dessous :

Construction & pavage Portneuf inc.	408 309,40 \$
Construction et pavage Boisvert inc.	341 809,18 \$
Sintra inc. - Région Mauricie / Centre-du-Québec	384 324,63 \$
Eurovia Québec Construction inc.	407 917,96 \$
Maskimo Construction inc.	417 284,52 \$

Considérant le plus bas soumissionnaire conforme au devis de soumission.

Considérant l'analyse des soumissions et la recommandation du service Ingénierie et Infrastructures de la FQM mandatée dans ce projet.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Clément Pratte, appuyé par monsieur le conseiller Jacques Trépanier et résolu à l'unanimité que la soumission de « Construction et pavage Boisvert inc. » soit acceptée pour la somme de 341 809,18 \$ taxes incluses applicables, le tout tel que décrit au devis de soumission.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT –  
RÈGLEMENT D'EMPRUNT CONCERNANT LA RÉFECTION DU RANG  
SAINT-FLAVIEN**

Monsieur le conseiller Daniel Duchemin donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil, un règlement d'emprunt concernant la réfection du rang Saint-Flavien.

Le projet de règlement est déposé séance tenante.

**LEVÉE DE LA SÉANCE  
2020-10-137**

Il est proposé par madame la conseillère Julie Régis, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Mongrain et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour étant épuisé monsieur le maire lève la séance à 17 h 05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

S/ \_\_\_\_\_ S/ \_\_\_\_\_  
Maire Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Luc Dostaler, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

S/ \_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_